



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Markets Bond Fund

un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds, Catégorie In (EUR) (ISIN : LU0207127910)
Société de gestion : T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif Maximiser la valeur de ses actions en faisant croître la valeur ainsi que le revenu de ses investissements.

Titres en portefeuille Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'obligations de tout type provenant d'émetteurs des marchés émergents.

Bien que le fonds n'ait pas pour objectif d'effectuer des investissements durables, il favorise de fait les caractéristiques environnementales et/ou sociales des titres en vertu de son engagement en faveur d'une exposition à des émetteurs et/ou titres considérés comme « Verts » par le modèle T. Rowe Price proprietary Responsible Investor Indicator Model (RIIM), égale ou supérieure à 50% de la valeur de son portefeuille en tout temps, pourvu que les conditions de marché soient normales. Le fonds applique les critères de notation du T. Rowe Price RIIM. Il vise en outre à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales en évitant les émetteurs dont les activités peuvent être considérées comme nuisibles à l'environnement et/ou la société, via l'application du filtre de responsabilité exclusif du gestionnaire d'investissement (Liste T. Rowe Price des exclusions liées à des critères de responsabilité). L'importance pour le fonds de chaque secteur exclu et/ou émetteur inclus dans la Liste T. Rowe Price des exclusions liées à des critères de responsabilité peut varier en fonction de la nature de la stratégie de placement du fonds.

Le fonds peut faire appel à des produits dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. Le fonds peut aussi utiliser des dérivés pour créer des positions courtes synthétiques sur des devises et des titres de créance.

Processus d'investissement L'approche du gestionnaire d'investissement repose sur une analyse fondamentale interne et sur l'analyse de la valeur relative. Le gestionnaire d'investissement cherche à créer de la valeur principalement grâce à la sélection des pays, à l'allocation sectorielle et à la sélection des titres. Le processus d'investissement attache une importance toute particulière aux pratiques de gestion du risque et à la diversification du portefeuille à des fins de gestion du profil de risque global. Le gestionnaire d'investissement évalue aussi les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en particulier les plus susceptibles d'exercer une incidence importante sur la performance des titres détenus en portefeuille ou susceptibles de l'être. Les facteurs ESG, à l'instar des données financières,

de l'évaluation, des données macroéconomiques et d'autres facteurs, sont pris en compte dans le processus et la décision d'investissement. Ils ne constituent pas l'unique facteur de décision d'investissement, mais font partie des nombreux éléments examinés au cours d'une analyse d'investissement.

Classification SFDR Article 8.

Indice de référence J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Global Diversified. Le gestionnaire d'investissement n'est limité par aucune pondération sectorielle et/ou d'un titre particulier par rapport à l'indice de référence et est totalement libre d'investir dans des titres absents du dit indice. Cela étant, il peut parfois arriver que la performance du fonds soit davantage alignée sur celle de l'indice de référence dans certaines conditions de marché.

Utilisation de l'indice de référence Comparaison de la performance. Portefeuille de référence aux fins de la méthode de gestion du risque (VaR relative).

Devise de référence du portefeuille USD

Conçu pour Les investisseurs qui prévoient d'investir à moyen ou long terme.

Autres informations :

Le revenu généré par le fonds est réinvesti et inclus dans la valeur de ses actions.

Les ordres d'achat, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités au cours de toute journée considérée comme un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg.

Les ordres reçus et acceptés avant 13h00 (heure du Luxembourg) un jour ouvré sont généralement traités le jour même.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé | Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La valeur d'un investissement dans le fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous vendez vos actions, leur valeur peut être inférieure au prix auquel vous les avez achetées. Si votre monnaie en tant qu'investisseur est différente de la monnaie de souscription du fonds, les fluctuations des taux de change sont susceptibles de diminuer tout gain d'investissement ou d'augmenter toute perte d'investissement.

Le rapport risque/rendement ci-dessus est basé sur la volatilité à moyen terme (variations effectives ou estimées du cours des actions du fonds sur cinq ans), mais il ne constitue pas un indicateur fiable du profil de risque/rendement futur. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le fonds se situe dans la catégorie indiquée car il investit dans un segment du marché moyennement volatil.

Le niveau de risque du fonds reflète les facteurs suivants :

- En tant que catégorie, les obligations s'accompagnent de risques supérieurs à ceux des titres du marché monétaire et inférieurs à ceux des actions.
- Les marchés émergents ont tendance à être plus volatils que les marchés développés.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ ORDINAIRES

Les principaux risques du fonds sont reflétés, partiellement tout du moins, par le rapport risque/rendement. Les plus importants de ces risques sont :

Risque souverain - Russie et Ukraine Les investissements peuvent être sujets à des risques plus élevés associés à la conservation et aux contreparties, à la liquidité, aux dysfonctionnements du marché ainsi qu'à des

risques politiques violents ou soudains.

Les titres de créance **décotés ou en défaut** peuvent comporter un degré de risque considérablement plus élevé lié au recouvrement, à la liquidité et à la valorisation.

Les Marchés émergents sont moins établis que leurs homologues développés et présentent par conséquent des risques plus importants.

Le risque ESG et de durabilité peut se traduire par un impact négatif important sur la valeur d'un investissement et sur la performance du fonds.

Les marchés frontalières sont moins matures que les marchés émergents et présentent généralement des risques plus élevés, dont des capacités d'investissement et une liquidité limitées.

Obligations à haut rendement Les titres de dette à haut rendement sont généralement plus sujets au risque de restructuration ou de défaillance de la dette de l'émetteur, à un risque de liquidité plus élevé et à une plus grande sensibilité aux conditions de marché.

Le fonds de placement présente certains risques auxquels un investisseur ne serait pas exposé s'il investissait directement sur les marchés.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUUELLES

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les principaux risques du fonds. Ils peuvent aussi l'exposer à d'autres risques tels que :

Les obligations contingentes convertibles peuvent être exposées à des risques liés à l'inversion de la structure du capital, aux niveaux de déclenchement, aux annulations du coupon, aux extensions d'appel, au rendement/à l'évaluation, aux conversions, aux dépréciations, à la concentration sectorielle et à la liquidité, entre autres.

Le risque de contrepartie peut se concrétiser si une entité avec laquelle le fonds fait affaire n'est plus disposée ou plus capable d'honorer ses obligations à l'égard du fonds.

Les dérivés peuvent être utilisés pour créer un effet de levier qui peut exposer le fonds à une volatilité plus élevée et/ou à des pertes nettement plus élevées que le coût du dérivé concerné.

Le risque de liquidité peut se traduire par des titres difficiles à valoriser ou échanger dans le délai souhaité à un cours juste.

Le risque opérationnel peut causer des pertes en conséquence d'incidents

Frais

Les frais acquitt  s servent    couvrir les co  ts d'exploitation du fonds, y compris les co  ts de commercialisation et de distribution. Ces frais r  duisent la croissance potentielle des investissements.

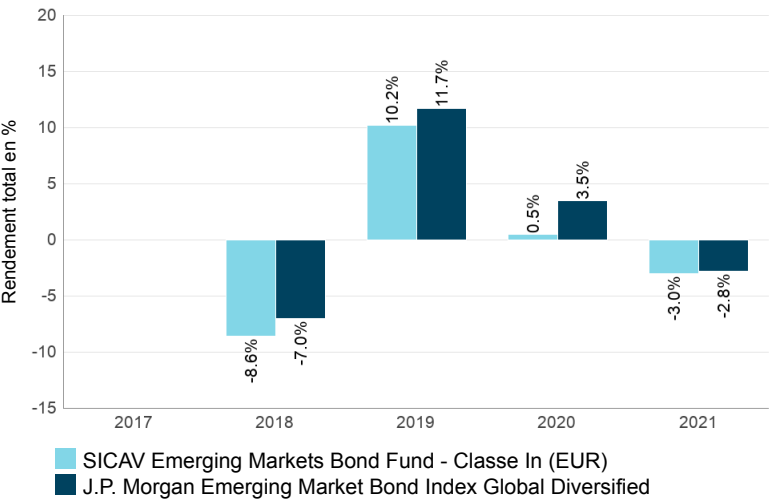
Frais ponctuels pr��lev��s avant ou apr��s investissement	
Frais d'entr��e	N��ant
Frais de sortie	N��ant
Le pourcentage indiqu�� est le maximum pouvant ��tre pr��lev�� sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribu��.	
Frais pr��lev��s par le fonds sur une ann��e	
Frais courants	0.60%
Frais pr��lev��s par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	N��ant

Les **frais d'entr  e** et de **sortie** indiqu  s correspondent    des valeurs maximum. Ils peuvent   tre inf  rieurs dans certains cas. Renseignez-vous aupr  s de votre distributeur ou de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les frais de la p  riode cl  tur  e en 01/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice    l'autre. Il ne comprend pas les co  ts de transaction, sauf dans le cas des frais d'entr  e/de sortie vers  s par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions dans un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter les sections « NOTES SUR LES CO  TS DU FONDS » et « FRAIS » du prospectus du fonds, disponible sur le site www.troweprice.com/sicavfunds.

Performances pass  es



La performance pass  e indiqu  e n'est pas un indicateur fiable des r  sultats futurs.

Le calcul des performances pass  es comprend tous les frais courants mais ne comprend pas les   ventuels frais d'entr  e.

Le fonds a commenc     mettre des actions en 2004.
La classe a commenc     mettre des actions en 2017.

Les performances pass  es ont   t   calcul  es en EUR.
Concernant les classes d'actions couvertes contre le risque de change, l'indice de r  f  rence peut   tre couvert dans la devise de la classe d'actions concern  e.

Informations pratiques

Le d  positaire d  sign   par le fonds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

Des informations suppl  mentaires concernant le fonds ainsi que des exemplaires du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout   ventuel rapport semestriel ult  rieur peuvent   tre obtenus gratuitement aupr  s de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch ou sur le site www.troweprice.com/sicavfunds. Ces documents sont disponibles en anglais ainsi que dans d'autres langues (d  tail sur le site).

Les derniers cours des actions peuvent   tre obtenus aupr  s de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

La l  gislation fiscale au Luxembourg, l'Etat membre de domiciliation du fonds, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilit   de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.   r.l. ne peut   tre engag  e que sur la base de d  clarations contenues dans le pr  sent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non coh  rentes avec les parties correspondantes au prospectus du fonds.

Les investisseurs du fonds sont habilit  s      changer leurs actions au sein du fonds pour des actions d'un autre compartiment. Les informations concernant l'exercice de ce droit figurent dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le pr  sent document d  crit un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds et le prospectus ainsi que les rapports p  riodiques mentionn  s dans ce document sont   tablis pour l'ensemble de la SICAV T. Rowe Price Funds. L'actif et le passif de chaque compartiment sont s  gr  gu  s en vertu des dispositions l  gales. Par cons  quent, tout cr  ancier ind  pendant ne peut exercer d'action que sur les engagements propres    un compartiment.

Les investisseurs peuvent obtenir des informations concernant les autres cat  gories du fonds dans l'annexe du prospectus d  crivant ce fonds.

Les d  tails de la politique de r  mun  ration la plus r  cente d  finissant les principaux   l  ments de la r  mun  ration, y compris, de mani  re non exhaustive, une description du calcul de la r  mun  ration et des avantages, l'identit   des personnes responsables de l'octroi de la r  mun  ration et des avantages, y compris la composition du comit   de r  mun  ration, sont disponibles sur le site Internet    l'adresse www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsarremunerationpolicy. Un exemplaire papier de la politique de r  mun  ration est disponible sans frais au si  ge social de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.   r.l.